

T'UKOP'

Agenda-journal interstitiel de la mouvance anarch@-alternat@-intersquat-féministe-antifa-précaires, etc. (Lôzane et ailleurs)

n° 43 (février 2004)

www.squat.net/ea

PRÉSENTATION > Pour une société sans racisme, sans sexisme, sans exploitation des humains et de la nature, le T'Okup! essaie de relater ce qui se passe dans la mouvance anarch@-alternat@-tralala (voir ci-dessus), souvent en reprenant des tracts ou des communiqués écrits par différents groupes, parfois en laissant la place à des textes individuels. Faire passer les infos dans et hors de la "scène", mobiliser, rendre compte des luttes menées, parfois susciter le débat interne, en faisant primer la régularité quitte à être (trop) sommaire. Les anciens numéros sont consultables sur le net. **Contact:** c/o Infokiosk, Espace autogéré, av. César-Roux 30, CH-1005 Lausanne
Inscription sur la liste de mail (à partir du site internet) pour être régulièrement informéE des activités de l'Espace autogéré.

Squat du Grand-Pré 2 évacué en plein hiver!!!

Après les licenciements de masse, la fermeture de ses bureaux, l'augmentation de ses tarifs, la Poste poursuit sa politique antisociale en expulsant le squat du Grand-Pré, en plein hiver, en pleine crise du logement et alors que cette ville compte déjà quantité de locaux commerciaux vides. Elle n'a jamais donné suite aux tentatives de dialogue des occupantEs. Il n'y a aucun projet réel sur la maison, qui après l'expulsion a été réaffectée à du dépôt pour éviter une réoccupation.

Le 6 février à 9h, le propriétaire (la Poste), l'huissier et quelques policiers ont rendu visite aux occupantEs du squat du Grand-Pré 2 à Lausanne. Ils ont demandé l'évacuation immédiate de la maison. Les occupantEs ont refusé en réitérant leur position de toujours, celle de partir au début effectif des travaux. En ce moment il y a aucun projet concret sur cette parcelle...ce qui n'empêche pas la Poste de s'acharner sur les habitantEs.

Malgré l'assurance d'un municipal que la municipalité s'opposera à une évacuation ce week-end et une lettre envoyée à cet effet à la police, une vingtaine de policiers, notamment le groupe d'intervention, ont débarqué vers 16h et ont évacué la maison. Contrairement à la version de la police qui dit être passée par hasard et avoir trouvé la maison ouverte, les policiers ont débarqué en nombre et ont défoncé la porte. Les personnes présentes ont subi des contrôles d'identité et ont été sommées de partir. Une fois de plus, la police se substitue au pouvoir politique.

Déjà le soir même la maison est vidée, massivement surveillée par des chiens, des policiers et quelques anti-émeutes. Les affaires des occupantEs sont toujours dans la maison... Actuellement des sécu' privés ont relayé la police pour surveiller la maison.

Rappelons-nous l'histoire des squats de la région lausannoise depuis une année: ce

squat de Malley est le 8ème évacué en moins d'une année. Certains ont été remplacés par des escaliers, un parking ou une maison restée vide (dernier en date: le Puits, muré et protégé par la police), que deviendra ce squat-ci alors que la Poste n'a aucun projet sérieux. **Pire, dans le 24Heures du samedi 7, la Poste ne parle même plus de travaux mais se contente d'évoquer une éventuelle vente pour justifier cette expulsion en plein hiver. Cela est une première à Lausanne et c'est d'autant plus inadmissible que cela vient d'un soi-disant service public, par une police ne respectant pas les consignes de la municipalité!**

Prochaines maisons sur la liste: la Cigale, le Vallon, le squat du Facteur à Renens et le Rôtillon 34. Face à la pénurie de logement, les autorités et les propriétaires n'ont qu'une réponse: expulser.

La nuit du vendredi 6 février vers 2h, une manifestation d'une cinquantaine de personnes s'est acheminée jusqu'à la maison, étroitement surveillée par des forces de l'ordre et des sécu', pour protester contre ce coup de force inadmissible. En huant et faisant énormément de bruit le cortège est resté une petite demi-heure sur les lieux suscitant une mobilisation d'une quarantaine de flics, voitures anti-émeutes à l'appui. La manif s'est ensuite dispersée sans arrestation ou contrôle d'identité.

Samedi, des tracts ont été distribués au marché et au congrès vaudois du PS, dont les représentants municipaux étaient "sur le cul" (quelle naïveté). Ce n'est qu'un début!

Contre une politique de plus en plus répressive en matière de logement et de culture.

La répression n'est jamais la solution! Le crime, ce n'est pas les squats, mais la spéculation!

Tenez-vous informéEs sur www.indymedia.ch

Répression en marge du WEF: état d'urgence

Interventions policières durant la semaine de mobilisation contre le WEF à Davos

La tenue du WEF a suscité à nouveau de nombreuses manifestations et actions dans tout le pays, à Genève, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Fribourg, Burgdorf, Langenthal, Coire, Davos, Zurich, Lugano, Locarno, etc.

Le groupe anti-répression de Lausanne a suivi notamment les actions Zug um Zug (samedi 17 janvier 2004), une action de blocage à Zurich (mercredi 21 janvier) et la manifestation à Coire (samedi 24 janvier), ainsi que le retour...

Nous livrons ici nos observations et critiques.

Lire en page 2 et 3 ►►

LE PUIITS MURÉ !

MURER UN ESPACE DE VIE ET DE CULTURE ALTERNATIVE? UNE METHODE REPRESSIVE INDIGNE D'UNE DEMOCRATIE

Mercredi 21 janvier 2004, Le Puits a été évacué et muré sur ordre des autorités municipales de Lausanne.

Depuis mars 2003, des dizaines de comédiens-ne-s, saltimbanques, musiciens-ne-s, peintres, conférencier-e-s, photographes, troubadours d'ici et ailleurs, se sont exprimé-e-s au Puits dans une atmosphère conviviale, en rupture avec la logique marchande dominante et les contraintes bureaucratiques loufoques.

Face aux pressions administratives et policières, des tentatives de régularisation tenant compte des spécificités de la démarche ont été menées.

POUR TOUTE REPONSE: UN MUR!

...suite en dernière page ►►

MANIFS samedi 14 février et le 13 mars (cf p.4)

Samedi 17 janvier 2004 - Zug um Zug

La manifestation itinérante prévoyait des actions dans quatre villes. A Fribourg, lorsque les manifestant-e-s sont sorti-e-s de la gare, la police en tenue anti-émeutes les a immédiatement encerclé-e-s, conduit-es jusqu'à la place Python, puis reconduit-es à la gare. La police, par sa présence massive et un encadrement sans brèche, a de fait empêché toute manifestation en ville et rendu difficile le contact avec la population.

Arrivé-e-s à Berne, les manifestant-e-s ont pu sortir de la gare. Le lieu de rendez-vous a également été encerclé par les anti-émeutes et des canons à eau. Les seules issues laissées étaient soit la gare, soit la Reithalle. Ici encore toute manifestation a été empêchée. Les manifestant-e-s ont donc repris le train.

Le train a été arrêté entre Berne et Burgdorf pour permettre aux anti-émeutes de rejoindre Burgdorf avant les manifestant-e-s.

A Burgdorf, des policiers-ères en civil ont copieusement photographié les manifestant-e-s à la descente du train. La manifestation, toujours encadrée par les anti-émeutes, s'est déroulée sur quelques centaines de mètres. Sans aucun motif et sans sommation, un barrage d'anti-émeutes a tiré des salves de balles en caoutchouc sur les manifestant-e-s à une distance de quelques mètres. Plusieurs personnes ont été blessées au visage et ont dû être hospitalisées. Une personne chargée des premiers secours, facilement identifiable comme telle, a subi des tirs au dos alors qu'elle pensait des blessé-e-s. En substance, la police a tiré «dans le tas» sans raison et sans discernement. Les manifestant-e-s, qui ont toujours gardé leur calme, sont à nouveau retourné-e-s à la gare? sans avoir eu la possibilité de manifester, une fois de plus! A Langenthal, étonnamment au vu des événements de la journée, la présence policière était discrète? et la manifestation a pu avoir lieu comme prévu.

Mercredi 21 janvier 2004 - Actions de blocage

Globalement, l'intervention de la police a été «modérée». Reste à signaler la façon musclée utilisée pour emmener les manifestant-e-s, en les traînant par les pieds sur le goudron, alors qu'ils/elles n'opposaient aucune résistance. La majorité des manifestant-e-s a été retenue, puis relâchée assez rapidement.

Toutes et tous n'ont pas subi un contrôle d'identité. La journée s'est soldée par deux arrestations.

Notons que les actions de blocage se sont déroulées autour de l'aéroport de Kloten, sous les yeux des différentes délégations se rendant au WEF et de passablement de représentant-e-s des



médias. Ceci aurait-il

modéré les ardeurs que la police a montrées le samedi précédent?

Nous apprenons aujourd'hui qu'une personne a gravement été blessée. Elle a dû subir plusieurs interventions chirurgicales, ainsi qu'une greffe osseuse (<http://blutgeil.com/>).

Samedi 24 janvier 2004 - Manifestation à Coire

Les manifestant-e-s ont pu se rendre sur place sans encombre. Durant la manifestation, la présence policière a été discrète. Des policiers-ères et des anti-émeutes étaient visibles, mais sans ostentation. A la fin de la manifestation, une personne a été arrêtée sans motif fondé, dans des circonstances suggérant un délit de faciès.

La dissolution de la manifestation laisse pour l'instant des zones d'ombre. Vers 15 heures, les manifestant-e-s ont été invité-e-s, dans une précipitation peu compréhensible, à prendre place dans deux trains prévus à cet effet par les CFF et censés partir sans délai.

Le premier train, bondé de manifestant-e-s, a été arrêté à trois reprises par des personnes qui ont tiré les freins d'urgence en gare de Coire : nombre de personnes pendaient aux fenêtres dans la tentative d'y prendre place.

A la gare de Landquart, le train s'est arrêté comme prévu dans son itinéraire régulier. Les raisons pour lesquelles il n'en est pas reparti demeurent peu claires: plusieurs hypothèses circulent sur cet arrêt. Les circonstances suggèrent fortement une opération organisée par la police compte tenu de son état de préparation.

La police a forcé les manifestant-e-s à descendre du train, allant jusqu'à lancer des gaz lacrymogènes à l'intérieur des wagons. Des balles en caoutchouc, des grenades assourdissantes et des gaz lacrymogènes ont été tirés sans aucun motif et toujours sans sommation. Des tabassages ont eu lieu. Les manifestant-e-s ont alors été encerclé-e-s et enfermés-e-s dans un enclos en plein air. Les canons à eau ont été utilisés contre les manifestant-e-s bloqué-e-s. Les personnes sont restées longtemps mouillées dans le froid (certaines jusqu'à 23 heures 30)? Les manifestant-e-s n'avaient aucune échappatoire. En effet, au delà des lignes de policiers-ères anti-émeutes, un groupe de fascistes trônait de façon menaçante à la sortie de la gare, ce qui amusait les policiers-ères.

Pendant ce temps, la police emportait les manifestant-e-s par groupes de cinq personnes, menotté-e-s, pour effectuer des contrôles d'identité et des fouilles. La police a proféré de nombreuses insultes au cours de cette opération. Des centaines de manifestant-e-s rentrant d'une manifestation autorisée se retrouvent ainsi fiché-e-s.

Une personne a été gravement blessée à l'œil suite à un coup de matraque et a dû être hospitalisée. Les

conséquences en terme de santé pour les autres manifestant-e-s ne sont pas encore connues.

Enfin, les manifestant-e-s ont été séparé-e-s en plusieurs groupes pour retourner à Zurich.

A la gare de Zurich, des manifestant-e-s ont été sauvagement attaqué-e-s par un groupe de fascistes, sous le regard de la police massivement présente!

Quelques réflexions

Droit de manifester

Depuis quelques années, mais particulièrement suite à la tenue du G8 à Evian, le droit de manifester est soumis à de fortes pressions politiques et policières, qui le restreignent progressivement: refus d'autorisation, mise en place de conditions difficilement réalisables (voir à Genève), intolérance face aux rassemblements annoncés qui n'ont pas demandé d'autorisation, répression brutale des participant-e-s, dissuasion, intimidation, etc.

Est-il nécessaire de rappeler que «manifester dans la rue est une des formes de l'exercice des libertés d'opinion, d'expression et de réunion. Ces libertés font parties des droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale?, par les constitutions cantonales?, par la Convention européenne des droits de l'homme? ainsi que par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de l'ONU?» (Manifester: vos droits, J.-M. Dolivo, Ch. Tafelmacher, Editions d'En Bas, Lausanne 2003).

Il est indispensable de défendre ce droit fondamental, en refusant de se laisser entraîner dans les manipulations fondées sur le prétexte constamment mis en avant par les autorités politiques et policières des risques de dommages matériels.

Répression

Récemment encore, la répression des manifestations était surtout orientée contre les milieux autonomes. Depuis quelques années, elle s'élargit et s'approfondit à l'encontre de tout mouvement de résistance. Dans le cadre des manifestations de cette semaine, nous pouvons poser les constats suivants:

Utilisation accrue d'armes

Des armes dites non-létales sont utilisées de plus en plus couramment, et, fait gravissime, dans l'indifférence générale, des médias en premier. A titre d'exemple, le fait qu'il y ait des blessé-e-s par balles en caoutchouc dans une manifestation reconnue sans heurt comme celle du samedi 17 janvier décrite ci-dessus, devrait pour le moins soulever des interrogations, mais il n'en est rien!

Quant à l'utilisation massive d'armes en tout genre contre une foule impuissante, les faits qui se sont déroulés à Landquart sont scandaleux, voire criminels. Il est consternant qu'ils ne soulèvent si peu de commentaires et de critiques!

Proportionnalité

L'intervention de la police devrait respecter le principe de la proportionnalité. La présence policière a été massive et constante,

disproportionnée par rapport aux événements se déroulant sur le terrain. Les armes ont été utilisées à tout propos sans fondement et toujours sans sommation. Des centaines de personnes ont été fouillées et fichées sans raison. Il est dès lors flagrant que la police n'a pas respecté le principe de proportionnalité qui devrait mener son action.

Respect des droits humains

Au-delà du fait que le contrôle de centaines de personnes (1082 selon les sources de la police) ayant participé à une manifestation ne se justifie pas, la façon dont il s'est déroulé viole de toute évidence les droits humains.

Il a été entaché de mauvais traitements physiques et psychiques, suivant une logique de terreur et d'abus de pouvoir :

- la police a agi sans donner de consignes, semant la panique au milieu des manifestant-e-s qui ne savaient pas ce qui se passait ;
- elle a lancé des gaz lacrymogènes dans les wagons, lieu fermé s'il en est ;
- elle a durement frappé des manifestant-e-s à coups de matraque ;
- elle a séquestré des manifestant-e-s durant des heures, les a mouillé-e-s avec des lances à eau et les a laissé-e-s attendre dans le froid et l'obscurité, sans boissons ni nourriture ni sanitaires à disposition ;
- elle a insulté et humilié des manifestant-e-s ;
- elle a manqué à son obligation d'assistance aux blessé-e-s.

Aucun argument ne peut justifier qu'un contrôle d'identité s'effectue dans de telles conditions.

Fichage

Photos, films, contrôles d'identité nourrissent des fichiers de police, dont la police seule sait ce qu'elle en fait ! L'exercice de droits démocratiques est traité comme un délit ou du moins comme un indice de délit potentiel. Nous assistons à une banalisation du fichage politique et rien ne garantit la destruction des données récoltées.

Conclusion

La tenue du WEF a occasionné la mise en place de mesures sécuritaires considérables et coûteuses. Nous ne serions pas étonné-e-s que toutes ces opérations policières et notamment les événements de Landquart aient été menés pour justifier l'entier du dispositif. Cela permet de poursuivre l'œuvre de criminalisation des mouvements de résistance à la mondialisation néo-libérale.

La police met tout en place pour intimider les participant-e-s et ainsi les dissuader de poursuivre leurs combats, y compris des tactiques caractéristiques des régimes totalitaires, telles que l'imprévisibilité de ses interventions.

Le groupe anri-repression continuera à observer et dénoncer les dérives sécuritaires, convaincu que si nous ne réagissons pas fermement aujourd'hui, les droits fondamentaux seront gravement et durablement «atteints». Dans l'histoire, cela s'est déjà vu?

*Groupe Anti-Répression (GAR)
29 janvier 2004*

RÉPRESSION À LANDQUART

Le système policier mis en place à Landquart marque une étape significative dans la répression et la criminalisation des mouvements sociaux en Suisse. Nous avons assisté ce week-end à la mise en place d'une structure de fichage individuel d'une envergure inconnue jusque là dans notre pays. Le dispositif de contrôle de masse est efficace, réfléchi et sophistiqué. Ce dispositif, le nombre de policiers-ères présent-e-s, ainsi que le matériel mis en place pour bloquer le pont à la sortie de la gare, avant même l'arrivée du train, nous permettent de penser que tout cela avait été planifié de longue date.

La répression a touché toutes les personnes présentes, y incluses celles restées sur le quai ou dans le train en attendant que celui-ci reparte. Avant les contrôles, la violence disproportionnée de la police s'exprime par une attaque des personnes regroupées sur les quais: pas de sommation, puis les bombes lacrymogènes et assourdissantes, les balles en caoutchouc, et les coups de matraque. La démarche d'intimidation générale est claire.

Le fonctionnement d'un tel «camp de fichage» est extrêmement fluide. Les changements de structure sur ce point suite au G8 tiennent en deux points majeurs: premièrement, une grande fluidité permet de contrôler 1082 personnes en six à sept heures, et deuxièmement, les détenu-e-s sont privé-e-s de liberté le temps d'un circuit, soit 20 à 30 minutes, la police n'arrête donc pas systématiquement les personnes dont elle cherche à connaître l'identité. Pas de longs interrogatoires, mais un fichage systématique et des comportements policiers pour le moins douteux:

- les personnes ayant des objets jugés compromettant (couteau de cuisine, par exemple pour le pic-nic) se voient écrire un numéro sur l'avant-bras correspondant au numéro du sac contenant l'objet incriminé.
- le numéro de téléphone privé, qui fait partie des indications que l'on n'a pas l'obligation de transmettre lors d'un contrôle d'identité est demandé au même titre que les autres données. Il s'agit d'un abus de pouvoir.
- Quant aux néo-nazis présents derrière les cordons de police, ils ne se voient pas inquiéter par la police.

La police a annoncé qu'elle détruirait en juin le matériel de fichage recueilli ce week-end. Nous suivrons de près la mise en oeuvre de ces propos. La dégradation des droits démocratiques est claire, très forte et rapide. Elle concerne tout-e un-e chacun-e, même si l'on veut nous faire croire que seul-e-s quelques extrémistes sont visé-e-s. Nous nous y opposons et appelons toutes les personnes soucieuses des libertés d'expression à se mobiliser!

Affaire à suivre!

Groupe Anti-Répression (GAR), 29 janvier 2004

AUTRES INFOS AUTOUR DU WEF

Un blessé grave lors du blocage de l'aéroport

Mercredi 21 janvier, un jeune homme de 25 ans s'est fait casser la tête du tibia lors de l'intervention policière alors qu'il était assis par terre dans le blocage pacifique de Zurich-Kloten. Plainte a été déposée contre la police pour lésions corporelles et non-assistance à personne en danger. Son témoignage est consultable sur indymedia (8.2.04). Les témoins ou les personnes ayant des photos ou vidéos concernant cette affaire sont appelé-e-s à se manifester au plus vite au 079/402.56.67 ou à pigbrother@ssi-media.com

Témoigner contre les violences policières

Toute personne ayant vu ou subi les violences policières le 17 janvier à Burgdorf, le 21 à Kloten, le 24 à Landquart ou de la part des fascistes à Zurich,

est appelée à écrire son témoignage avant la fin du mois de février au groupe anti-répression.

Précisez dans votre témoignage si vous voulez porter plainte ou pas, indiquer vos coordonnées avec un moment où vous êtes atteignable.

L'envoyer à:
GAR c/o ADC, ch. du Maupas 81, 1004 Lausanne.

De plus amples infos (en allemand) sur: antirep.ch

Par ailleurs, il semblerait qu'après une semaine, les Verts aient finalement demandé des explications sur le traquenard policier de Landquart. Quant à Amnesty International, elle songerait à mener sa propre enquête.

Façades colorées

Pour protester contre le fichage et la répression de masse du 24 février à Landquart, de la peinture a été lancée contre les façades

d'Edipresse et de la Coop de Prélaz à Lausanne par un groupe "les enragé-e-s du bocal". Le premier pour avoir étouffé ces faits graves et le second pour avoir mis ses locaux à disposition de la police à Landquart. (extr. communiqué indymedia, 5.2.04).

Brabeck à l'Open Forum du WEF

Le commerce équitable selon le big boss de Nestlé (en l'occurrence dans le cas de la crise du café): augmenter la consommation! Il est vrai que Brabeck est un habitué de ce genre d'arguments: l'année passée, il avait expliqué que le développement durable, c'était si on consommait Nestlé de grand-père en petit-fils. A propos de violations de droits humains reprochés à Nestlé, il avait invoqué la déclaration des droits de l'homme (présomption d'innocence) pour les entreprises.

Pourtant aucun délit, aucune déprédation malsaine, aucun acte de violence n'est à déplorer au cours des activités du Puits, chacun-e s'estimant responsable de contenir collectivement toute forme d'agressivité. Quelques plaintes pour le bruit sont éventuellement à déplorer, mais toute personne habitant le centre ville ne doit-elle pas s'attendre à s'y exposer?

Le seul reproche fait au Puits est donc de ne pas avoir d'autorisation... que nous n'aurions de toute façon jamais obtenue sans un véritable soutien politique. C'est donc une manière de vivre ensemble, une manière d'appréhender la vie, les échanges humains qui est réprimée avec la fermeture du puits. C'est une forme d'expression qui est bafouée, déniée, opprimée, face à la voie réglementaire, officielle, unique, et finalement: totalitaire.

Dans un monde qui, jours après jours, semble être mené vers une impasse catastrophique, il est essentiel et urgent d'envisager d'autres perspectives d'avenir. et si de telles tentatives se soldent par un mur, il s'agit soit de l'abattre, soit de le contourner. A chacun-e sa stratégie...

Si les autorités et les lois de ce pays accordent plus d'importance à protéger un espace vide, plutôt que d'encourager des modes de vie alternative qui ne mettent pas en péril l'environnement, l'avenir de la planète et la bonne entente entre les humains, pouvons-nous encore leur accorder un soupçon de crédibilité?

LA REPRESSION N'EST JAMAIS LA SOLUTION!!!!!!!

Collectif du Puits



Autres infos autour du Puits

Le Puits avait déjà été muré le jour précédant: il a été immédiatement réoccupé. Lors de la deuxième expulsion, mercredi 21 janvier (tous les flics romands n'étaient pas en Suisse allemande pour protéger le WEF), quelques personnes sont montées sur le toit où elles sont restées jusqu'au soir. "L'arrangement" négocié avec le municipal socialiste Schilt: payer mille francs pour descendre du toit et se faire contrôler. Super...

Une mini-manif a encore eu lieu devant le Puits le soir-même.

En guise de protestation, une centaine de personnes a muré mardi 27 janvier la porte de l'hôtel de vil(le) avec des lego géants pendant que le conseil communal y siègeait. Ensuite le cortège s'est rendu devant le Puits rendu inaccessible par un cordon policier.

Et c'est actuellement le tour de la maison voisine, Rôtillon 34: les autorités ont déjà annoncé par voie de presse qu'une expulsion par la police était en vue...

Convergence de fantômes sur les ruines du squat de la cité!

Le 31 décembre à minuit, c'est le moment où la cathédrale de Lausanne s'embrace (pour de faux) sous les yeux des milliers d'autochtones venuEs se faire la bise sur l'Esplanade malgré le froid. C'est à ce moment précis qu'ont surgi une centaine de personnes et un triporteur fantômes de tous les squats expulsés ces derniers temps: disco sur les ruines du squat de la Cité.



MANIF ROULANTE

Ils murent et expulsent les maisons et les espaces culturels. Pédalons notre résistance contre la spéculation!

**Samedi 14 février 2004, 14h00
Pl. de l'Ours, Lôz**

Des lieux de vie et des lieux culturels (le squat de la Riposte à Malley et le Puit au Rôtillon) se font expulsés en plein hiver et plusieurs autres (le Vallon, la Cigale, Rôtillon 34 et le squat du Facteur à Renens) sont aujourd'hui menacés.

D'autres doivent donner 1/3 de leurs salaires dans des loyers, et tout cela pour engraisser des spéculateurs.

Assez! Résistons tous et toutes ensemble et créons nos propres lieux de vie! La répression n'est jamais une solution! Le crime ce n'est pas les squats, mais la spéculation!



Mets tes plus bô atours!

Journée boule de neige de la Vallée de Joux déplacée

Suite à la lecture du T'Okup! par la police de la Vallée de Joux, le loueur de la salle a subi des pressions et la soirée prévue est annulée. Le tout sera par conséquent déplacé à l'espace autogéré à Lausanne. Projections, concerts, bouffe canadienne.

Samedi 14 février 04 dès 19h00

Dans le cadre des discussions proposées par le collectif "La Commune": **Bilan des mobilisations contre le WEF me 25 février, 20h espace autogéré**

MANIFESTATION contre la crise du logement, la spéculation et les expulsions

**Samedi 13 mars 2004, 14h00
Place de la Palud, Lsne**

La crise du logement s'empire sans cesse à Lausanne depuis quelques années (on considère qu'il y a pénurie en dessous de 1,5% de logements vacants et nous en sommes à 0,2% !). La pénurie permet aux gérances d'écarter systématiquement les candidat-e-s à faible revenu, précaires ou hors-norme. Quant aux autres, ils consacrent environ un tiers de leur revenu à leur loyer, qui sont parmi les plus chers d'Europe.

La crise touche tout le monde, sauf les grandes gérances de la place qui claironnent dans la presse leurs excellents résultats. Dans un tel contexte, comment espérer l'application du droit au logement récemment entré dans la nouvelle Constitution vaudoise?

Les quelques nouveaux complexes de subventionnés ne suffisent de loin pas à résorber la pénurie. Pendant ce temps, les autorités continuent à cautionner les logements de luxe, et les locataires en difficultés ou les squatters/euses sont expulsés par la force. La répression ne résoudra pas les problèmes sociaux et ne saurait constituer une réponse à la recherche d'un autre mode de vie et d'habitation.

Plus qu'un droit, le logement est un besoin fondamental pour chacun-e, et ne devrait pas être une source de profit.

STOP

- aux loyers abusifs et à la spéculation
- à la discrimination administrative des gérances
- aux expulsions dans les appartements comme dans les squats
- à la disparition des lieux conviviaux, culturels et alternatifs à but non lucratif sous les mégas-projets de supermarchés et parkings

POUR

- la transformation des locaux commerciaux vides en habitations
- la libération des logements du centre-ville actuellement squattés par les études d'avocat, les cabinets médicaux etc., et transfert de ces derniers dans les surfaces commerciales pléthoriques
- la baisse générale des loyers par l'indexation au prix réel d'entretien des maisons
- l'encouragement des solutions alternatives (coopératives autogérées, collocations, etc.)
- l'accès au logement pour les personnes sans-papiers, démunies, marginalisées, etc.
- une réflexion et un engagement politique clair en faveur des besoins sociaux plutôt que du profit d'une minorité

**Un logement décent pour tou-te-s!
Sortons le logement du marché!
Les maisons à celles et ceux qui les habitent!**